

VOTEZ



ELECTIONS PROFESSIONNELLES FTV SIEGE



france.tv



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

S'OPPOSER PAR TOUS LES MOYENS AU DÉCLIN DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Depuis une dizaine d'années, la télévision publique qu'était supposée incarner France Télévisions, n'a cessé de décliner sans que personne ne s'en soucie vraiment.

Les Français s'en sont détournés, lassés de constater année après année, que depuis l'été 2015, ce formidable outil médiatique dont ils sont propriétaire (FTV est détenue à 100% par l'État) n'était plus à leur service mais tourné vers un petit groupe de copains et de coquins qui l'a précipité vers les bas-fonds.

IL N'EST PAS TROP TARD POUR TENTER DE STOPPER TOUS ENSEMBLE, CETTE SPIRALE INFERNALE ET REDONNER SES COULEURS A FRANCE TÉLÉS

C'est bien tous ensemble en utilisant tous les moyens disponibles, à commencer par les tribunaux que le SNPCA-CGC n'a jamais hésité à saisir (*), que nous y parviendrons.

POUVOIR D'ACHAT - UNE JUSTE RÉMUNÉRATION

Si une étude réalisée en juin dernier auprès de très nombreuses entreprises, place en première **le respect des salariés permanents et précaires**, suivi de près par **la sécurité au travail** ainsi que la façon dont **la diversité** est traitée dans l'entreprise, **le POUVOIR D'ACHAT** reste la première préoccupation des Français, selon le récent sondage réalisé par *Elabe*, à l'heure de l'élection présidentielle.

A ce jour, le pouvoir d'achat (en forte progression) est de loin le thème qui comptera le plus dans le choix des électeurs à la présidentielle de 2022 (54%, +9)

Question : Pour vous, quels sont les thèmes qui compteront le plus dans votre choix à l'élection présidentielle de 2022 ?

En 1er / En 2ème / En 3ème / ... / Ne sait pas / Ne sait pas / Ne sait pas / Ne sait pas / Ne sait pas



A France Télévisions, il faut stopper ce 2 poids – 2 mesures qui pourrit tout. Il faut anéantir ce royaume des copains et des coquins que le SNPCA-CGC n'a jamais cessé de dénoncer, jusqu'à faire condamner définitivement un ex-président du groupe public (*) et qui fait qu'il n'y a aucune logique à ce que certains soient mieux traités que d'autres, autrement dit à la tête du client.

Alors que l'inflation en France, a atteint son plus haut niveau en 10 ans (quasiment 2,9% en janvier 2022), l'entreprise n'a que deux mots à la bouche : externalisation et économies toujours demandées aux mêmes, quand une poignée d'autres sont régulièrement promus et augmentés dans des proportions qui laissent pantois pour celles et ceux qui vont toujours dans le sens du vent ! Le respect des salariés passe aussi par leur juste rémunération.



Du 10 au 16 mars
et du 31 mars au 6 avril

VOTEZ CGC !

RESPECT DES SALARIÉS

C'est l'une des missions prioritaires que vous nous confierez. Parmi, vos principales attentes et après cette deuxième année marquée par le Covid-19 qui a mis en évidence l'importance de « **La dimension équilibre de vie - environnement au travail** » ainsi que la nécessité « **d'un esprit d'équipe fort** », la justice sociale comme la justice avec un grand « J » (*) seront au cœur de nos préoccupations.

Le règne de la terreur qui s'est développé ces dernières années, n'est plus admissible. La peur – la peur de ne pas être d'accord avec son chef, la peur de ne pas dire le bon mot au bon moment, la peur de déplaire, la peur d'avoir une tête qui ne revient pas à son n+1 voire à sa hiérarchie, la peur de ses origines, la peur de son âge ou de son sexe : être par exemple « *un homme blanc de + de 50 ans* », etc... – **doit changer de camp.**

Le SNPCA-CGC ne s'est jamais laissé impressionner par les méthodes de plus en plus répressives qui se sont développées ces dernières années et qui ont le plus souvent débouché sur des plans de départs à répétition. Il n'a sûrement pas l'intention de commencer.

Si certains, supposés défendre les salariés - soutiens fidèles de la direction - se sont vantés d'avoir signé avec elle, pendant toutes ces années, l'ensemble des accords d'entreprises, **ce n'est pas le cas du SNPCA-CGC qui n'a pas l'intention de laisser quiconque au bord de la route.**

Chacune et chacun a des droits dans son travail, qu'il soit permanent ou précaire. Nos élus seront là avec nos Conseils pour ne jamais les laisser piétiner.

SÉCURITÉ PHYSIQUE ET MENTALE AU TRAVAIL

Si l'employeur a l'obligation selon l'article L.4121-1 du Code du travail, de réduire les risques au travail – **tous les risques** – il doit tout faire pour empêcher qu'ils se produisent. C'est ce qu'on appelle l'**obligation de résultat** engageant sa responsabilité **en cas d'accident ou de maladie dus aux conditions de travail du salarié. Les risques pris en compte concernent les risques physiques comme les risques psychosociaux.**

Ces dix dernières années, **France Télévisions est loin, très loin, d'avoir préservé la santé des salariés** et sa com' incessante qui prétend le contraire, n'a trompé personne. **Les déménagements en cascade et cette course effrénée aux « open spaces » ou espaces partagés, alignés en rang d'oignons aux écrans d'ordinateurs à la vue de tous, où plus personne n'a ni intimité, ni confidentialité, en est la preuve... « Isolement de chacun sur son projet et violence dans les relations au travail »**



Il suffit de constater le nombre exorbitant de départs pour inaptitude qui a explosé en marge du Plan de Ruptures Collectif qui comme les autres, n'a pas eu le résultat escompté. Il a certainement réussi à en déguster beaucoup mais très en deçà des 2000 départs annoncés.

Quant à ceux qui restaient, le message adressé à tous les convoqués pour des demandes d'explications voire des entretiens préalables à qui des fautes souvent bidon étaient reprochées - était clair lorsqu'ils n'étaient pas foutus dehors : la prochaine fois serait la bonne !

Chacune et chacun, a le droit d'aller travailler sans avoir la boule au ventre, qu'il soit permanent ou précaire. Nos élus seront là avec nos Conseils pour y veiller.

VOTEZ



ELECTIONS PROFESSIONNELLES FTV SIEGE



france.tv



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

DIVERSITÉ ET EGALITÉ DES CHANCES

A France Télévisions, cela ne semble bien n'être qu'incantations et vœux pieux. L'égalité des chances – le plus souvent des femmes mais aussi des salariés dont le faciès ne revient pas – qui ont postulé (pour la galerie !) sur des postes que jamais ils n'obtiennent et qui sont attribués bien avant, c'est le petit mot les informant qu'ils ne sont pas retenus... lorsqu'ils ont une réponse !

Chacun se souvient encore du fichage (dont furent victimes de nombreux salariés) que le SNPCA-CGC a combattu par des procédures en Justice qu'il a gagnées ou encore du tacle de **Carole Bienaimé-Besse** membre du CSA qui en 2020 balançait "Quelle politique allez-vous mettre en place pour que dans cinq ans, ce constat ne soit pas celui qu'on peut faire ici, qui est un peu décevant ? [Constat des 5 ans passés, ndlr]".



Carole Bienaimé-Besse

Chacune et chacun, a le droit d'évoluer dans son parcours professionnel qu'il soit permanent ou précaire sans dépendre du bon vouloir de qui vous a dans le nez ! Nos élus seront là avec nos Conseils pour y veiller.

LES PROCÉDURES

(*) La Justice un outil indispensable à tous, permanent et précaires.



Il convient d'ailleurs de rappeler que le SNPCA-CGC est le seul syndicat à avoir déposé plainte au Pénal après le rapport définitif de la Cour des comptes d'une vingtaine de pages pointant **les graves dysfonctionnements du CI-ORTF géré de 2010 à 2014 par un bureau CGT-FO et dont l'instruction judiciaire est toujours en cours.**

- Le SNPCA-CGC qui fut aussi le premier syndicat, faut-il le redire, à porter plainte en avril 2011 dans l'affaire « *Bygmalion- Carolis - Bastien Millot* » contre **Patrick de Carolis** condamné définitivement pour favoritisme en avril 2019 à « **5 mois de prison avec sursis, 25.000€ d'amende et le paiement de dommages et intérêts au SNPCA-CGC** ».

- Le SNPCA-CGC **qui ne compte aujourd'hui encore, pas moins de 3 instructions judiciaires en cours**, de la plus ancienne d'entre elles toujours pendante depuis 6 ans, remontant à l'automne 2015 et visant les conditions de l'in vraisemblable parachutage depuis France Télécom de Delphine Ernotte à FTV, à la plus récente **concernant le premier contrat de 100 Millions d'€uros signé avec la boîte de Nagui, Air Productions, donc Banijay d'où venait l'ex-n°2 Takis Candilis avant qu'il y retourne !**

- **Sans oublier les procédures engagées pour contester les transferts ILLÉGAUX vers la SA « Le Studio » que Stéphane Sitbon-Gomez et Delphine Ernotte n'ont pas abandonné (contrairement aux « news » qui circulent sur ce sujet) et contre lesquels le SNPCA-CGC se bat toujours...**



Du 10 au 16 mars
et du 31 mars au 6 avril

VOTEZ CGC !

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Chacun de vous le sait, depuis la mise en place des CSE qui est aujourd'hui l'unique instance représentative du personnel regroupant les missions des anciennes instances que sont le CE, les DP et le CHSCT, ce dernier a été remplacé par la commission SSCT, pour santé, sécurité et conditions de travail.

Les missions de la commission SSCT dans toutes les entreprises d'au moins 300 salariés – ce qui est le cas de France Télé – sont déléguées par le CSE et doit s'assurer de la meilleure protection de la santé des salariés, veiller à la prévention des risques professionnels et contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

Si l'employeur préside l'instance, les élus membre de la CSSCT font l'objet d'un vote spécifique à la majorité des membres présents du CSE en réunion. Plus vous voterez pour les candidats CGC à cette élection, plus vous permettrez à notre organisation syndicale de peser sur l'entreprise voire de l'empêcher de dégrader souvent au rouleau compresseur, les conditions de travail des salariés déjà particulièrement rabougries. **Chacune et chacun, a le droit à une élémentaire protection. Nos élus seront là avec nos Conseils pour la renforcer.**



LE CSE ET LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Depuis l'automne 2018, date du dernier scrutin, votre CSE n'a pas su innover et s'adapter à la situation sanitaire alors que des solutions existaient. Il faut redonner au CSE l'esprit qui y régnait auparavant.

La CGC fort de son expérience – beaucoup d'entre vous se souviennent du dynamisme et de la convivialité que nous avons su mettre au service de chacun dans la gestion du Comité d'entreprise de 2011 à 2018 et 10 ans plus tôt pour ceux qui se souviennent du CE derrière l'avenue Montaigne – sera au rendez-vous afin de développer de nouvelles idées permettant à tous de retrouver les conditions d'un indispensable vivre ensemble.



Se cultiver, s'instruire, sortir (théâtres, cinémas, parc de loisirs, musées...), pratiquer une activité sportive, prévoir les sorties de vos enfants et/ou organiser leurs vacances ou leur rentrée scolaire, voyager, découvrir, etc...seront évidemment nos priorités en matière d'activités sociales et culturelles...avec un objectif : offrir au plus grand nombre, quel que soit son choix, une partie de la subvention légale que l'employeur verse chaque année pour ce faire.

Votre espace d'accueil au Siège de France Télévisions doit redevenir le lieu ouvert où vous aviez plaisir à vous rendre, pour échanger, vous renseigner, vous inscrire et pourquoi pas vous détendre mais avant tout être écouté. C'est bien évidemment une condition première.

Après deux ans de crise sanitaire et de nombreux jours de télétravail, nous avons perdu nombre de nos repères...nous devons les retrouver. C'est aussi le moyen pour tout un chacun, au moment où les prix flambent tous azimuts, de préserver un peu de son pouvoir d'achat en fonction de ses choix. C'est par exemple, la possibilité concernant la restauration d'entreprise, d'offrir un plus grand choix dans le **bio** ou encore de renforcer le plus possible les circuits courts.

Chacune et chacun, a le droit à un espace convivial où se retrouver mais aussi d'une cafétéria et d'un restaurant d'entreprise qui répondra à vos attentes. Nos élus y veilleront comme ils l'ont toujours fait lorsqu'ils étaient aux manettes.



Du 10 au 16 mars
et du 31 mars au 6 avril

VOTEZ CGC !